

## La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre externalise sa paye

La solution du groupement e-Paye/SIS est retenue e-Paye, spécialisé dans le traitement de la paye et de la gestion des Ressources Humaines et SIS (Société d'Informatique et Système), éditeur de solutions spécialisées dans la fonction publique territoriale ont été choisis pour l'externalisation complète de la paye et de la gestion administrative du personnel de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB).

La Communauté d'agglomération est composée de 7 communes : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Plessis-Robinson, Sceaux, Verrières-le-Buisson et Wissous, au Sud des Hauts-de-Seine et au Nord de l'Essonne. Elle est présidée par Georges Siffredi, Maire de Châtenay-Malabry. Ces sept communes ont transféré certaines de leurs compétences à la communauté d'agglomération afin d'optimiser leur fonctionnement au quotidien. En se regroupant, elles rendent aux habitants des services plus nombreux à un coût maîtrisé.

### **Le choix du groupement e-Paye / SIS**

Historiquement, la communauté a d'abord choisi de confier la gestion de sa paye à une des communes qui la compose. « La paye a tout d'abord été traitée par l'une des communes membres de l'agglomération avant que cette application ne soit rapatriée auprès de la CAHB. Nous avons alors lancé un appel d'offres selon la procédure habituelle des marchés publics. » explique Jean-Paul Martinerie, vice-président de la Communauté d'agglomération.

Une consultation a été ainsi lancée et trois sociétés ont répondu. « Au final, le groupement e-Paye/SIS a été retenu car l'offre présentait un ratio intéressant entre le prix et les capacités du groupement, et en plus il réunissait à la fois, une maîtrise des traitements externalisés et une bonne connaissance des payes dans le secteur public avec la solution SIS-GRH Paye déjà fortement répandue auprès des Services Départementaux d'Incendies et de Secours (SDIS) indique M. Martinerie.

### **Les étapes de la mise en place**

L'agglomération a sélectionné la solution SIS GRH paye en décembre 2006 et réalisé l'implémentation étape par étape :

En décembre 2006, un comité de pilotage, rassemblant un élu et les administratifs en charge du dossier, ainsi que l'assistant à maîtrise d'ouvrage, est mis en place et l'ordre de service est passé.

En janvier et février, deux « payes à blanc » sont réalisées, afin de comparer les nouvelles payes avec celles réalisées auparavant permettant de mettre à jour certaines erreurs qui n'étaient pas toutes du fait du nouveau prestataire.

En mars 2007, après une reprise de l'ensemble des données de façon à pouvoir remonter les historiques de carrière, les payes sont parfaitement au point et la solution mise en place gère les 120 payes de l'agglomération.

En juin 2007, suite à l'intégration d'une nouvelle compétence au sein de la communauté d'agglomération, les bulletins de paye ont doublé passant ainsi de 120 à 225.

### **Un bilan très positif**

L'externalisation de la paye, qui concerne aujourd'hui l'intégralité des agents et élus de l'agglomération a permis de répondre aux objectifs fixés : transférer la gestion de la paye au sein de la communauté d'agglomération sans augmenter le personnel et décharger la direction des ressources humaines des projets à faible valeur ajoutée.

« Nous sommes très satisfaits de notre choix, déclare Jean-Paul Martinerie, vice président de la CAHB. « Les Hauts-de-Bièvre font figure de pionnier en la matière dans le monde des collectivités locales. »

« Notre volonté est de pouvoir s'adapter rapidement aux nouveaux transferts de personnel sans augmenter de façon notable le personnel gestionnaire au sein de la Direction des Ressources Humaines,, tout en recentrant cette DRH sur des activités à haute valeur ajoutée. Objectif : être plus performant et être déchargé des tâches quotidiennes à caractère purement administratif. » conclut Aude Borde- Courtivron, Directrice des ressources humaines.

[www.e-paye.com](http://www.e-paye.com)

<http://www.sis-france.com/>